

Attestation de paiement



Pour vous renseigner

Centre de Gestion des Retraites
DRFIP
DE BRETAGNE
BP 72102
35021 RENNES
retraitesdeletat.gouv.fr
Espace retraité - Contact
Tél. 0 810 10 33 35 (service 0,06€/min + prix appel)
Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

Identification
NIR : 1 99 99 99 999 999 99

CENTRE DE GESTION DES RETRAITES
BP 72102
35000 RENNES

M DURAND PAUL
BOULEVARD ERIK SATIE
35000 RENNES

Votre interlocuteur pour toute information
ou demande de modification hors
prélèvement à la source

Votre numéro de sécurité sociale
à rappeler dans toute correspondance

Centre chargé du paiement
de votre pension

Je certifie que M. DURAND PAUL PASCAL PAOLO a perçu, au titre du mois de janvier 2018, la
retraite personnelle référencée 99999 - 99 999999 X :

Numéro de votre pension à rappeler
dans toute correspondance

ATTESTATION DE PAIEMENT			
Montant brut		Retenues	
Libellés	Montant (€)	Libellés	Montant (€)
Principal (montant brut)	1 067,62	Précompte S.S.	0,00
I.T.R.	344,13	C.S.G. non déductible	33,90
		C.S.G. déductible B	83,28
		C.R.D.S.	7,05
		C.A.S.A.	4,23
		IR prélevé à la source ¹	82,37
		Cotisations mutualistes	114,76
Total A	1 411,75	Total	325,59
		MONTANT NET (PAYÉ EN EUROS)	1 086,16
		MONTANT IMPOSABLE	1 328,47

Montant brut de la pension perçu
pour la période mentionnée plus haut

Majorations et suppléments de pension éventuels
(exemples : majoration pour enfants, NBI, ITR, etc.)

Prélèvements sociaux

Pour toute information sur le prélèvement
à la source, contactez le 0809 401 401
(service gratuit + prix d'un appel)

Montant net perçu pour la période

Montant imposable = A - B

Pour mieux comprendre votre attestation de paiement, vous trouverez des informations utiles sur
le site retraitesdeletat.gouv.fr, rubrique retraités>comprendre mes documents de retraite.

LE RESPONSABLE DE SERVICE

Les droits d'accès et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la
loi du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exercent auprès du
centre de gestion des retraites indiqué sur le présent document. Les informations vous concernant
sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et
servent notamment au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture
et au calcul des droits en matière de prestations sociales. Leur utilisation s'effectue dans
le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du
6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

¹Pour toute information complémentaire relative au prélèvement à la source, je vous invite à consulter le site
impots.gouv.fr ou à contacter l'assistance téléphonique au 0809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel).